Persistance
10 semaines
environ

DESHERBANT TOTAL LIQUIDE PERSISTANT POUR ZONES NON CULTIVÉES

Parcs - Jardins - Trottoirs

IDENTIFICATION

Désherbage des allées de parcs, jardins publics et trottoirs (PJT). Désherbant total des zones non cultivées (DT). Possède un très large spectre d'efficacité en détruisant à la fois les graminées et les dicotylédones annuelles et vivaces majeures en espaces verts.

Double action systémique et de contact. Permet de détruire les mauvaises herbes levées, même très développées.

- L'aminotriazole, herbicide actif de post-levée, actif sur la plupart des mauvaises herbes, pénètre très vite dans les plantes par voie foliaire (moins de 2 heures) puis bloque leur croissance et les détruit.
- L'aclonifen, substance active à action herbicide agit sur les adventices en place et sur les graines en germination.

UTILISATIONS

Agit contre les adventices annuelles et bisannuelles les plus souvent rencontrées.
Excellente action sur certaines vivaces majeures en espaces verts.

Quand appliquer ■ Optimum □ Possible

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
		■	■	■				■	■		

D 41 peut s'employer toute l'année même en conditions climatiques difficiles.
Traiter de préférence les adventices en végétation active.
D 41 reste efficace par temps peu poussant *(période hivernale).*
D 41 peut être introduit dans de multiples programmes de traitement

- En désherbage d'automne,
- En désherbage de fin d'hiver - début de printemps.
- En désherbage d'été *(pour la maîtrise des levées estivales)*

Traiter au moins 2 heures avant tout risque de pluie.

Efficacité :

Graminées *(annuelles)* - Brome, digitaire sanguine, houlque, panic pied de poule, pâturin annuel, sétaire verte.

Dicotylédones *(annuelles ou bisannuelles)* – Bugle rampant, capselle bourse à pasteur, carotte sauvage, chénopode blanc, ceraistre aggloméré, coquelicot, crépis, érodium, épilobe, euphorbe, gaillet grateron, géranium, helminthie, laiteron, matricaire, vesce, véronique, vergerette, trèfle, séneçon, réséda, renouée persicaire, pissenlit, renouée des oiseaux, pourpier, plantain, myosotis des champs, mouron, morelle, mercuriale, mauve, lotier, linaire commune, lamier amplexicaule.

Vivaces et pérennes - Chardons, chondrille, muscari, rumex.

Particulièrement utilisé pour le **Désherbage des zones non cultivées :**
Allées, trottoirs, aires de stockage, abords de bâtiments, pistes, places, aires de repos ou de jeux, cimetières, bords de routes et d'autoroutes.

…/…

D41

depropma
défense et protection des matériaux
15, avenue Foch - B.P. 32 - 18201 SAINT-AMAND CEDEX - Tél. 02 48 62 01 50 - Fax 02 48 96 36 13
site : www.depropma.com - e.mail : info@depropma.com

AVANTAGES

- **Très large spectre d'efficacité**.
- **Très bon effet de dégagement :** Action rapide et en profondeur.
- **Souplesse d'emploi :** Peut s'employer toute l'année.
- **Rapidité :** Pénétration du produit en 2 heures, migration rapide et effets visibles en 10 jours.
- **Longue durée d'action :** jusqu'à 10 semaines selon les conditions climatiques.
- **Sélectivité :** D 41 montre une parfaite sélectivité pour les arbres et arbustes d'ornement. Il peut être appliqué au pied à l'aplomb des arbres et arbustes en évitant les projections d'embruns sur le feuillage, les bois verts et les plaies non cicatrisées.

Traiter en jet dirigé avec un cache protecteur..

MODE D'EMPLOI

Remplir au 1/3 la cuve ou le pulvérisateur d'eau claire avant de verser la dose exacte de produit. Rincer 3 fois les emballages vides et mettre l'eau de rinçage dans le matériel à pulvériser. Compléter la cuve d'eau à la quantité de bouillie nécessaire, bien agiter.
Traiter à basse pression *(2 ou 3 bars maximum)*

Doses et usages autorisées. **Désherbage des allées de parcs, jardins publics et trottoirs** 10 L/ha soit 2 litres pour 100 litres d'eau (2%). Mouillage 500 L d'eau
Pulvérisateur à dos : 200 ml pour 10 L d'eau pour 200 m^2
Désherbage total : 10L/ha

Après traitement, rincer soigneusement la cuve en actionnant la pompe afin de nettoyer les buses et les tuyauteries. Epandre l'eau de rinçage et les reliquats de bouillie à l'écart de tout point d'eau et de cultures, si possible sur la zone déjà traitée. Eliminer les eaux de rinçage et les fonds de cuves conformément à la législation en vigueur *(ne jamais vidanger dans un caniveau, un égout ou une surface imperméable)*. Il est impératif de nettoyer le matériel avant de l'utiliser pour un traitement ultérieur
Emballages vides : Réemploi interdit, bien vider le bidon, le rincer 3 fois à l'eau claire. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique.
Respecter la réglementation locale.

ADIVALOR

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Respecter les recommandations d'emploi indiquées sur l'étiquette et prendre les précautions usuelles d'emploi des produits phytosanitaires.
Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
Ne pas dépasser les doses indiquées.
Traiter par beau temps, calme, pour éviter la dispersion fortuite du produit par le vent.
Ne pas pulvériser sur les feuilles et l'écorce des arbres à préserver.
En bordure de massifs de fleurs et pelouses laisser une bande de sécurité de 20 cm.
Éviter les accumulations et les entraînements de produit par ruissellement.
Respecter une zone non traitée de 20 m par rapport aux points d'eau.

FORMULE GARANTIE

226,5 g/l Aminotriazole - 87,5 g/l Aclonifen
Contient du thyocianate d'ammonium (synergiste de l'aminotriazole)
Nom homologué : Illico® TL A.M.M: 2010504 délivrée le 04/042003 détenue par Nufarm S.A.S Gennevilliers (92)

CARACTERISTIQUES

- Conditionnement : Cartons de 4 bidons de 5 litres.
- Classement : Xn

Stockage : stocker le produit dans son emballage d'origine non ouvert, à l'écart des aliments et boissons *(y compris ceux pour animaux)*, et hors de portée des enfants.

Hygiène et sécurité : Fiche de Données de Sécurité gratuite sur simple demande.

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases les traitements, en tenant compte sous votre responsabilité de tous les facteurs particuliers tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes d'application, les variétés végétales, la résistance des espèces.
Réf 08113

LA PROTECTION A L'EPREUVE DU TEMPS

IGS : 07/08